

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DE PARIS

JEUDI 27 JUIN 2024 – 19H30
VISIOCONFERENCE

Paris, le 4 juillet 2024

ETAT DES PRESENCES

Présents :

- Annick SICLAY Présidente du CDGym 75
- Bernard BASSAGET Trésorier du CDGym 75
- Patrick WATEAU Secrétaire du CDGym 75
- Valérie SICLAY Présidente du club Gym Paris 15 Vice-Présidente du CDGym 75
- Josiane BASSAGET Présidente de GRS Glacière Paris XIII Vice-Présidente du CDGym 75
- Jean FOURNIER Président d'En Avant de Paris
- Pascal MARTIN du club En Avant de Paris
- Emilie MATHE NICOLAS Présidente de GRS Paris Centre
- Claire BARANGE Présidente du club Union et Avenir de Vincennes
- Laurent BONNET Membre du Comité Directeur représentant l'Ancienne de Paris
- Nicolas KORCHIA Président du club Paris Trampo 12

Invitée :

- Léa DELIN Agent de Développement du CDGym 75
- Pierre BESSETTE Comptable du CDGym 75

Excusé :

- Stéphane GAUDIN
- Stéphanie GRIFFE donnant pouvoir au secrétaire.

Absents :

- Les représentants des clubs de : PARIS RYTHMIQUE
Union et Athlétique du Chantier
Les Marines Sportives de Paris
La Cours des Comptes

ORDRE DU JOUR

1. Mot de la Présidente ;
2. Contrôle des voix exprimées par représentant de club :
 - a. De 1 à 100 licenciés : 1 représentant,
 - b. De 101 à 200 licenciés : 1 à 2 personnes,
 - c. De 201 à 300 licenciés : 1 à 3 personnes,
 - d. De 301 à 400 et + licenciés : 1 à 4 personnes.
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2023 [VOTE] ;
4. Lecture et approbation du rapport moral de la Présidente [VOTE] ;
5. Lecture et approbation du rapport d'activité 2023 [VOTE] ;
6. Présentation des finances :
 - a. Bilan financier 2023 [VOTE],
 - b. Etat des comptes 2024 [VOTE],
 - c. Budget prévisionnel 2025 [VOTE].
7. Montant des cotisations départementales 2024-2025 [VOTE] ;
8. Etat des licences 2023 2024 ;
9. Résultats des compétitions ;
10. Bilan des activités de l'Agent de Développement ;
11. Impact 2024 et Héritage : point sur le développement du PARKOUR ;
12. Projets de développement pour la saison 2024-2025 ;
13. Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19h35.

2. Contrôle des voix exprimées par les représentants des clubs :

Nombre de voix pour atteindre le quorum :	2159 voix
Nombre de voix représentées sur cette AGO :	2929 voix soit 68%
Nombre de voix totales sur la saison :	4316 voix

Le quorum est donc atteint.

Le secrétaire souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et annonce que l'Assemblée Générale Ordinaire peut être ouverte.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Lecture et approbation du rapport moral de la Présidente

La Présidente prend la parole et présente le rapport moral. Vous trouverez en pièces jointes les documents.

Le rapport moral de la Présidente est approuvé à l'unanimité.

5. Lecture et approbation du rapport d'activité 2023

La Présidente prend la parole et présente le rapport d'activités. Vous trouverez en pièces jointes les documents.

Le rapport d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité.

6. Présentation des finances

Présentation des comptes par le comptable du GDGym 75 Pierre BESSETTE, compte tenu des soucis de santé du Trésorier. Vous trouverez en pièce jointe les documents qui n'ont pu être transmis avant la séance.

Il est annoncé un déficit de 17 000 € essentiellement causé par la Compétition Régionale à Carpentier et le salaire et les charges du poste d'Agent de Développement. Ce déficit couvert par une réserve financière mais qu'il est souhaitable de renflouer et qui pourrait être réapprovisionnés par une subvention de la région sur laquelle travaille actuellement le CDGym 75 et de la recherche de sponsoring, ainsi qu'une aide de la région à l'organisation des compétitions.

Le bilan financier 2023 est approuvé à l'unanimité.

L'état des comptes 2023 est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité.

7. Montant des cotisations départementales 2024-2025

Le montant des cotisations pour la part départementale n'a pas augmenté, mais une augmentation des licences pour la part fédérale et les assurances. Lors du Congrès de la FFGYM du week-end dernier nous avons été informés que la SACEM avait aussi augmenté fortement ses coûts et dépêchés beaucoup plus de contrôles et le Bureau Fédéral a attiré l'attention de toutes les structures déconcentrées et des clubs sur l'importance lors de l'organisation de compétitions ou manifestations de faire les déclarations préalables à la SACEM.

Le montant des cotisations départementales 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

8. Etat des licences 2023 2024

La Présidente remercie l'ensembles des acteurs et plus particulièrement les petits clubs comme Paris Trampo 12, la Cour des Comptes qui ne font que de la gym d'entretien et pas de compétition et Union Athlétique du Chantier qui se trouve dans un Omnisports. Elle précise qu'il faudra aider Léa dans la rencontre de ces clubs pour leur permettre un développement plus poussé. Bernard BASSAGET fait remonter le problème d'entraîneurs manquants malgré les formations actuelles. Les freins sont causés par un manque de logement à Paris d'attrance du métier, des salaires trop bas et le montant exorbitant et les coûts de déplacements des formations.

9. Résultats des compétitions

La Présidente remercie les clubs pour leurs excellentes performances lors des compétitions de cette saison. Une pluie de médailles a été attribuée pour les clubs de Paris toutes disciplines confondues, notamment pour les Elites.

10. Bilan des activités de l'Agent de Développement

Léa DELIN fait la présentation de ses activités depuis son arrivée sur le poste d'Agent de Développement.

- Visite et accompagnement des clubs (5 clubs visités).
- Demandes de subventions. Léa fait savoir, par exemple, que peu de clubs (4) ont fait une demande de PSF et relève que cela est dommage car elle est à disposition pour aider les clubs.
- Suivis et réponses aux demandes des clubs
- Participation accrue à l'organisation des compétitions GAM, GAF, GR et comble actuellement le manque de Responsable Technique GAM et Responsables Technique GAF. Effectue les réservations des Salles.
- Mise en place et participation des événements comme le Noël des babies et des manifestations et initiations Parkour.
- Participation à 6 formations FFGYM sur diverses thématiques.

Il est demandé à Léa si elle pense que son mi-temps lui semble suffisant au regard de ses activités. Elle répond qu'effectivement elle ne peut pas mettre sur ce temps imparti tous ses projets en route notamment sur le financement de son poste actuel.

11. Impact 2024 et Héritage : point sur le développement du PARKOUR

Patrick WATEAU prend la parole pour faire un point sur le Parkour.

Il rappelle le but de cette activité qui n'est autre que faire la promotion de ce sport auprès de la jeunesse dans le cadre du plan « IMPACT et HERITAGE 2024 » avec une enveloppe de 15 000 € dédiée uniquement à ce projet en partenariat avec le Rectorat de l'académie de Paris.

Hormis les manifestations habituelles à Carpentier et Ladoumègue, les activités essentielles ce sont portées sur 3 semaines d'initiations Place de la Concorde fin février début mars, une journée au lycée Honoré de Balzac 75017, et 4 mois de mars à fin juin, à raison de 2 demi-journées par semaine, à Centr'Halles Park. Le but était d'initier des élèves de la primaire au collège et de les amener à pratiquer un sport et bouger pour leur santé. Les résultats ont été très concluants avec une forte participation, entre 20 et 25 élèves par heures d'initiation. Une journée a aussi été organisée à la Mairie du 17ème dans le parc Martin LUTHER KING.

Un projet reste à réaliser sur une semaine, celui des Arènes de Lutèce en août mais assez difficile à monter et pas encore finaliser.

Le CNOSF organise le 2 juillet une grande réunion pour faire le point sur IMPACT 2024 et ce qui a été réalisé et parler de la suite après les JOP appelé HERITAGE 2024.

Jean FOURNIER demande l'état des répercussions en termes de licences ? Le but étant tout d'abord de développer cette nouvelle discipline par la promotion. Nous avons à la fin de chaque cours orientés les élèves vers les clubs de Paris ayant une section Parkour. Il n'y a peut-être pas de retombées immédiates mais dans l'avenir à condition que les clubs continuent à développer et étendre leurs activités ou pour d'autres créer des sections Parkours. Plusieurs clubs non affiliés seront à prospecter et à convaincre par Léa.

Léa a créé un flyer pour tous les clubs affiliés et il est demandé aux clubs de nous donner des flyers de leurs propres clubs. Le tout pourrait être distribués lors de nos interventions.

Il est demandé si des objectifs et des moyens ont été fixés et des retours sur investissement établis pour le futur et comment ils sont évalués ?

Dans le cadre de HERITAGE 2024, il faudra alors effectivement développer un projet comportant des objectifs et des moyens de réalisation.

12. Projets de développement pour la saison 2024-2025

Projet de développement 2024 2025 :

- Recherche de sponsor pour le Comité et les clubs.
- Accompagnements des dirigeants de clubs avec création de documents. Formations pour les dirigeants et créer une dynamique inter clubs et valorisation les dirigeants de clubs.
- Poursuivre les visites des clubs.
- Poursuivre les formations
- Développer les réseaux sociaux.

Point de rappel important : Le secrétaire rappelle un mail sur les Violences Sexistes et Sexuelles avec en pièce jointe une charte que chaque Président de club doit nous retourner. La SDJES sous le couvert du ministère des sports a mis en place une cellule départementale chargée de recueillir et instruire les VSS constatées dans nos clubs.

Un référent VSS devra être identifiable des gymnastes. Les signalements devront être remontés au Comité qui transmettra à cette cellule qui après instruction transmettra au ministère. Le Comité informera en parallèle la FFGYM. Merci de nous renvoyer votre charte signée et de la porter à la connaissance de vos adhérents, bénévoles et salariés.

Jean FOURNIER fait savoir qu'il remettra en place une formation sur ce thème et qu'il nous invitera à y participer.

13. Questions diverses

Une seule question a été envoyée, elle émane d'Émilie NICOLAS Présidente de GRS Paris Centre. Elle porte sur la création d'un Pré-Pôle GR Avenir à Paris qui lui prendrait 4 gymnastes d'une même équipe prometteuse pour les années à venir mettant ainsi tout le travail du club à mal. Les dirigeants et entraîneurs ayant été mis devant le fait accompli. La Présidente de GRS Paris Centre a pris la parole pour expliquer le dilemme. Les gymnastes sont retenues uniquement pour faire de l'individuel, ce qui n'est pas la politique du club car le règlement intérieur et la volonté du club est de n'autoriser l'individuel qu'à la condition que la gymnaste fasse de l'ensemble. Les gymnastes seraient repérées directement par les responsables du pré-pôle qui s'adressent directement aux parents sans en informer les dirigeants du club.

Ce sont des jeunes filles formées par le club depuis trois ans et qui vont se retrouver à quitter leur club par manque de concertations entre les structures.

L'ensemble des participants pensent que cette façon de faire n'est pas éthique.

Un problème identique existerait aussi au niveau de la GAM et signalé aux responsables des Pôles qui travailleraient sur le sujet.

La création de cette structure est connue de la Région et de la Fédération alors que le comité Départemental n'est pas informé de ce qui se passe sur son territoire.

Valérie SICLAY propose que tous les clubs avec le CDGym 75 demande une réunion à la Fédération à laquelle le CRIFGYM devra aussi participer. Cette réunion pourrait avoir lieu avant les JO, proposition de la Présidente.

Emilie NICOLAS remercie les participants pour leurs soutiens.

La Présidente du CDGym 75 remercie tous les participants et les clubs pour leurs implications dans l'accueil des compétitions dans leurs gymnases et pour les résultats de cette saison sportive. Elle remercie aussi Léa DELIN pour sa grande implication au sein de ce Comité débordant parfois ses fonctions et Patrick WATEAU pour sa disponibilité et son implication sur les manifestations Parkour.

La séance est levée à 21h15.

Patrick WATEAU
Secrétaire



Annick SICLAY
Présidente

